

# CHARTRE

# DE L'ÉQUIPIER

activités  
sociales  
de l'énergie



Le bateau étant **notre propriété commune**, il est nécessaire de **prendre connaissance et d'accepter ces règles de vie** avant d'embarquer. Il est bien entendu que ce sont des séjours à la voile et, en ce sens il faut **accepter** que nous puissions rencontrer du mauvais temps, des situations inconfortables, voire stressantes pour certains.

Vivre dans un espace confiné n'est pas toujours simple et, **seuls le respect et la solidarité seront les clés du succès du séjour**. Le skipper et le co-skipper s'emploieront à faire naviguer le bateau dans la bonne humeur et la sécurité de tous.

**Mais rien ne sera possible sans votre adhésion à cette charte :**

## ENSEMBLE

### VIVRE

Participer aux tâches de cuisine, de vaisselle et de ménage, maintenir ma cabine rangée et laisser la salle d'eau propre après ma toilette.

De veiller à une bonne gestion de l'eau douce et de l'électricité, sans gaspillage.

Ne pas inviter à bord de personnes extérieures au séjour sans l'autorisation des skippers.

## ASPECT LÉGAL

Ne pas fumer à l'intérieur du bateau

Ne pas consommer ou apporter à bord de produits stupéfiants quel que soit le pays visité ni consommer à bord une quantité d'alcool susceptible de modifier le comportement et l'équilibre.

## SÉCURITÉ

### MILIEU MARIN

Suivre les règles de sécurité du bord : le port du harnais de sécurité sera obligatoire sur consigne du skipper et dans les situations d'urgence, l'esprit d'équipe est essentiel.

Accepter de voir les itinéraires et les escales subir des changements en fonction des aléas météo.

Dans les conditions de manœuvre et de sécurité, suivre les consignes du skipper.

Avoir des chaussures lors des manœuvres sur le pont, il est strictement interdit d'être pieds nus.

Ne rien jeter à la mer qui est un espace vivant, à respecter et maintenir le plus propre possible.

Vérifier le dessous des chaussures portées à terre avant de monter à bord, éviter les chaussures à semelles noires ainsi que les talons aiguille.

## HYGIÈNE

Surveiller mon hygiène de façon à ne pas offenser les autres équipiers, surveiller et ranger mes affaires personnelles. L'hygiène corporelle est exigée à bord de façon quotidienne et les douches incontournables lors des escales au port.

Suivre les règles d'utilisation des toilettes : ne pas y jeter de serviettes hygiéniques ou de tampons.

Porter une tenue vestimentaire respectueuse des autres.

En cas de comportement déplacé ou inacceptable, remettant en cause l'intégrité du séjour, la CCAS et la CMCAS en seront immédiatement informées, Ces quelques rappels relèvent surtout du bon sens de chacun mais aussi du bon sens marin. Suivre ces règles de vie, contribuera à maintenir la convivialité et la bonne humeur à bord du bateau durant tout le séjour.

**« GARDER L'EAU EN DEHORS DU BATEAU ET GARDER LE BATEAU SUR L'EAU... »**  
**BON VENT !**